

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



RAPPORT MORAL

Chers adhérents, chers partenaires, chers amis,

L'année 2025 a été une année particulièrement riche pour l'APMAC ; enfin, quand je dis riche, ce n'est pas vraiment le mot qui convient. En tout cas pas pour les subventions : celle du Département de la Charente-Maritime a été divisée par 2, passant de 101 700€ à 50 850€, celle de la Région NA a légèrement diminué (-10k€) pour s'établir à 356 300€.

Si l'activité du Parc de matériel de Saintes est en légère baisse (-12%), celle de Limoges explose (+32%). En particulier, les prestations qui augmentent de 87%. Il faut souligner que sur 457 adhérents au total, 201 sont issus de l'ex-région Limousin (Haute-Vienne, Corrèze, Creuse), presque autant que les Charentais-Maritimes !

La formation, autre fer de lance de l'APMAC, pâtit, elle aussi, de la situation économique générale. Après un bon premier semestre 2025, la fin de l'année s'est avérée décevante avec, notamment, l'impossibilité de démarrer une nouvelle session de la formation longue Technicien du Spectacle Vivant, faute d'entreprises souhaitant recruter en alternance. Nous poursuivons cependant nos efforts pour développer ce pôle Formation.

Grâce à la fidélité de nos adhérents, eux aussi touchés par les baisses de subventions, grâce à l'engagement de l'équipe professionnelle et à des choix politiques forts assumés par la gouvernance fin 2024, cette année 2025 se termine très bien sur le plan financier. Notre trésorier, vous expliquera en détail les raisons de cet exercice excédentaire. Il faut rester prudent quant à l'analyse de ce résultat, très conjoncturel : il ne présage en rien des résultats à venir. Nos travaux autour d'APMAC 2030 devraient permettre de consolider cet aspect financier selon un modèle économique un peu différent dans lequel la rentabilité n'est plus exclusivement le résultat des volumes d'affaires mais de plus en plus celui de la coopération : ce chantier est lancé, il prendra du temps... objectif 2030 !!

En effet, fin 2024, devant la raréfaction des aides publiques, le Conseil d'administration a décidé d'agir et de s'engager dans une démarche de prospective participative sous l'appellation « Objectif APMAC 2030 ».

L'idée initiale était d'aboutir à une évolution voire une transformation du modèle économique de l'APMAC qui puisse s'adapter aux difficultés financières de nos partenaires publics. Deux séminaires, des ateliers, un conseil des parties prenantes, ont rassemblé adhérents, partenaires, salariés, administrateurs ; ensemble, nous avons imaginé l'avenir de l'APMAC pour que cet acteur culturel incontournable de notre région, se réinvente et se prépare à de nouveaux défis.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



RAPPORT MORAL

Ces travaux ont abouti à une feuille de route, déjà en « action », qui se décline en quatre axes :

- positionner l'APMAC comme acteur de la coopération dans l'écosystème culturel régional
- analyser notre modèle économique à l'aune de l'Economie de la Fonctionnalité et de la Coopération (EFC). Celle-ci prône de se différencier et de créer de la valeur en s'appuyant sur les compétences et les savoir-faire, de développer des dynamiques coopératives tout en réduisant la consommation de ressources naturelles
poursuivre le développement des compétences de l'équipe salariée et bénévole (sensibilisation et formation)
- construire une stratégie de communication autour de la transition de prestataire à coopérateur

Des actions sont déjà lancées comme la création d'un PTCE (Pôle Territorial de Coopération Économique) à Limoges. Véritable outil pour développer des projets coopératifs, innovants et solidaires à l'échelle d'un territoire, il rassemble au départ les « habitants » de nos locaux limougeaux mais a vocation à s'élargir.

D'autres initiatives issues de la feuille de route APMAC 2030 sont en cours de construction ou d'expérimentation : nouvelles formes de tarifications, mutualisation des matériels, développement des technologies douces (low tech) ...

Un pari sur l'avenir, une volonté de faire de l'APMAC un modèle d'innovation et de coopération en s'appuyant sur une équipe professionnelle dynamique et motivée.

Je tiens d'ailleurs à souligner la volonté des salariés de l'APMAC qui, en ces temps d'incertitude, acceptent d'imaginer et de concevoir l'évolution de leurs métiers pour en garantir la pérennité. Merci pour leur engagement et pour leur faculté d'adaptation !

Merci à vous, adhérents ou partenaires du quotidien, pour votre participation et vos retours sur les défis de ce projet ambitieux.

Merci enfin à nos partenaires institutionnels comme la Région Nouvelle Aquitaine, le Département de la Charente-Maritime et le Département de la Haute-Vienne, l'Agglomération de Saintes - Grandes Rives et Limoges Métropole, qui sont associés à nos travaux APMAC 2030 voire qui les encouragent.

Cette année 2025 fut riche d'enseignements : l'APMAC de demain se construit et je suis fière d'y avoir modestement contribué au cours de ce mandat qui prend fin aujourd'hui.

Je resterai aux côtés de mon successeur pour assurer la transition comme le prévoient les statuts de l'APMAC depuis 2024.

Merci à tous

Février 2026

Sylvie Barre, Présidente de l'APMAC

SOMMAIRE



| | |
|----|---|
| 06 | LES OBJECTIFS / LES AXES DE DÉVELOPPEMENT DU PROJET ASSOCIATIF |
| 07 | LES ADHÉRENTS |
| 08 | LA PLACE ET LE RÔLE DES ADHÉRENTS |
| 09 | RÉPARTITION DES ADHÉRENTS 2025 |
| 10 | RÉPARTITION DES ADHÉRENTS PAR CATÉGORIE |
| 11 | UNE GOUVERNANCE PARTAGÉE ET PÉRENNE |
| 12 | LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL |
| 13 | LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL : LE SERVICE LIEUX SCÉNIQUES <ul style="list-style-type: none">• L'INVENTAIRE• LE CONSEIL EN AMÉNAGEMENT• AUTOUR DU CONSEIL EN AMÉNAGEMENT• DES PARTENAIRES EN ACTION• RÉNART |
| 19 | LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL : LA FORMATION <ul style="list-style-type: none">• LA FORMATION DE TECHNICIENS DU SPECTACLE VIVANT ET DE L'ÉVÈNEMENTIEL• LA FORMATION COURTE |
| 22 | LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL : LE PARC MATÉRIEL |
| 23 | LES LIEUX DÉDIÉS <ul style="list-style-type: none">• L'AGENCE DE LIMOGES• LE PLATEAU |
| 26 | RSE |
| 27 | ACTIONS DE COMMUNICATION |
| 28 | INVESTISSEMENTS |
| 29 | LE PERSONNEL |
| 30 | LES PROJETS 2026 |

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



LES OBJECTIFS

- Répondre aux besoins de ses adhérents pour l'organisation de leurs manifestations culturelles en leur proposant une assistance technique à chaque étape de leur projet,
- Assurer la gestion, la maintenance et le prêt d'un parc de matériel scénique sur Saintes et Limoges,
- Etablir un inventaire des lieux scéniques de la Région Nouvelle Aquitaine,
- Proposer des formations aux élus, bénévoles et professionnels,
- Animer le réseau néo-aquitain des responsables techniques du spectacle vivant (RÉNART).

LES AXES DE DÉVELOPPEMENT DU PROJET ASSOCIATIF

- La place et le rôle des adhérents,
- Une gouvernance partagée et pérenne,
- Le développement territorial,
- Les lieux dédiés à nos activités,
- La responsabilité sociale et environnementale.

LES ADHÉRENTS



LES ADHÉRENTS



LA PLACE ET LE RÔLE DES ADHÉRENTS

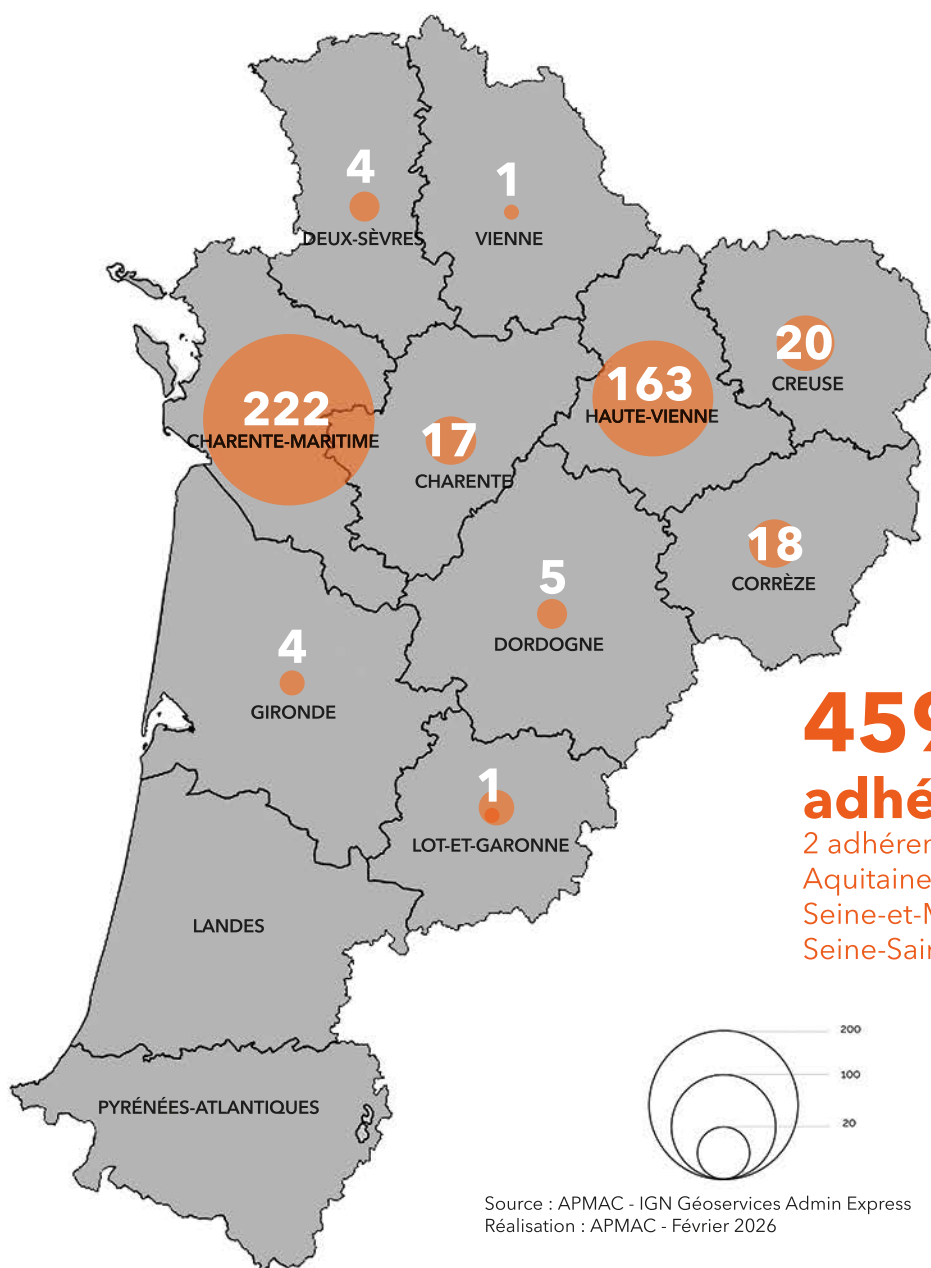
- Les adhérents en 2025 sont au nombre de **459 (-1%)** répartis sur les douze départements (cf. carte page 8),
- Le contact avec les adhérents est une action prioritaire : **1** lettre d'information envoyée, **23** envois en nombre, **221** publications,
- Le renouvellement des membres du Conseil d'administration est un enjeu de pérennité de la gouvernance. En 2025, dans le cadre du renouvellement par tiers, **3** nouveaux candidats ont rejoint le Conseil, qui comprend **18** membres.



LES ADHÉRENTS



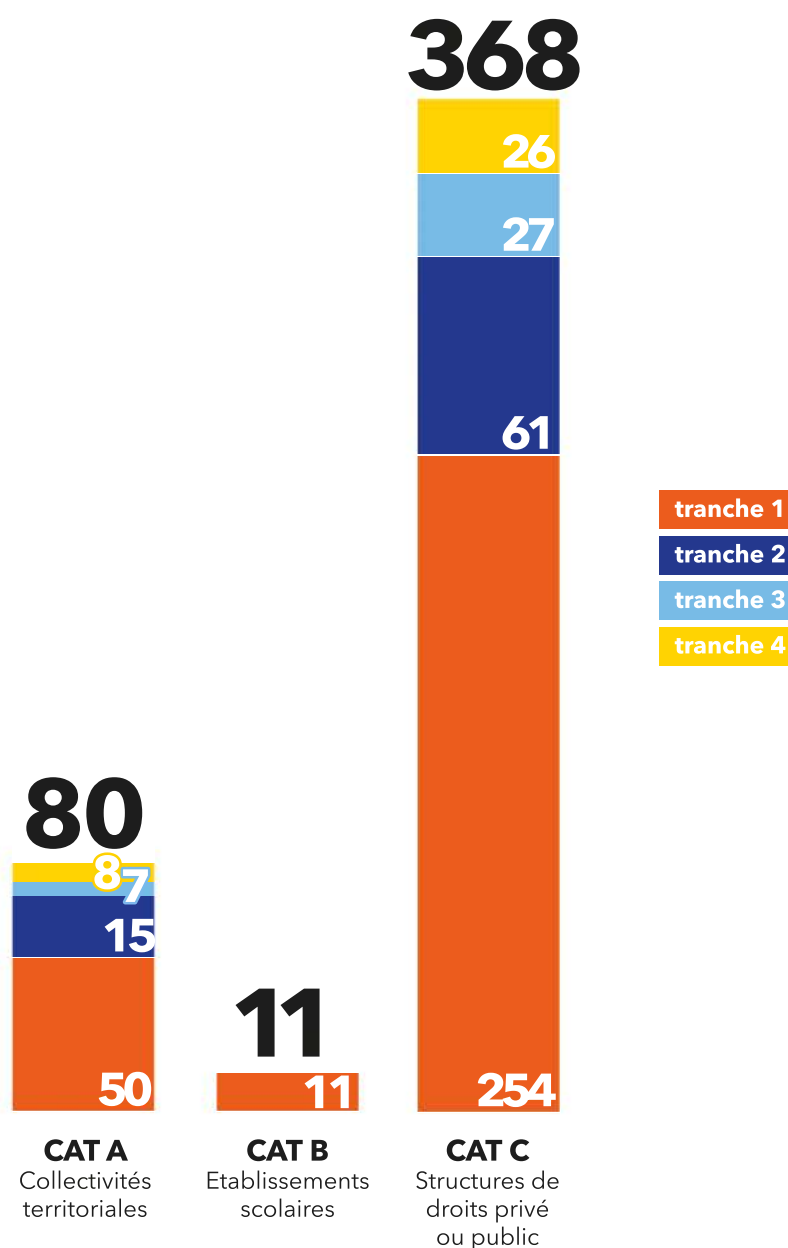
RÉPARTITION DES ADHÉRENTS 2025



LES ADHÉRENTS



RÉPARTITION DES ADHÉRENTS PAR CATÉGORIES



LES ADHÉRENTS



UNE GOUVERNANCE PARTAGÉE ET PÉRENNE

Le Conseil d'administration a tenu 5 réunions en 2025. En plus de ses obligations statutaires telles que le vote du budget, son rôle consiste aussi à mener des études pour adapter le projet associatif aux évolutions de son environnement:

La Commission « Objectif APMAC 2030 », créée en novembre 2024 pour répondre au contexte de forte tension budgétaire, s'est réunie à 6 reprises en 2025 et a piloté une démarche prospective réunissant l'ensemble des parties prenantes du projet de l'APMAC. Salarié(e)s, bénévoles, partenaires et financeurs ont ainsi pu contribuer à la production d'une feuille de route devant permettre la transformation de l'association afin de garantir sa pérennité d'ici 2030.

4 axes stratégiques ont été identifiés :

- Analyse du modèle économique à partir du référentiel de l'économie de la fonctionnalité et de la coopération (EFC),
- Mutation du positionnement stratégique dans l'écosystème culturel régional (de prestataire à coopérateur),
- Développement des compétences,
- Communication.

LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL



LE SERVICE LIEUX SCÉNIQUES

Face au défi d'assurer la qualité de l'inventaire et du conseil en aménagement sur tout le territoire régional à moyens constants, l'APMAC a fait des choix en se concentrant prioritairement sur l'animation du réseau des responsables techniques (RéNART-SV). Ce réseau permet d'identifier des relais de compétences sur les territoires et d'optimiser nos interventions tout en menant des réflexions sur les problématiques propres à notre secteur d'activité.



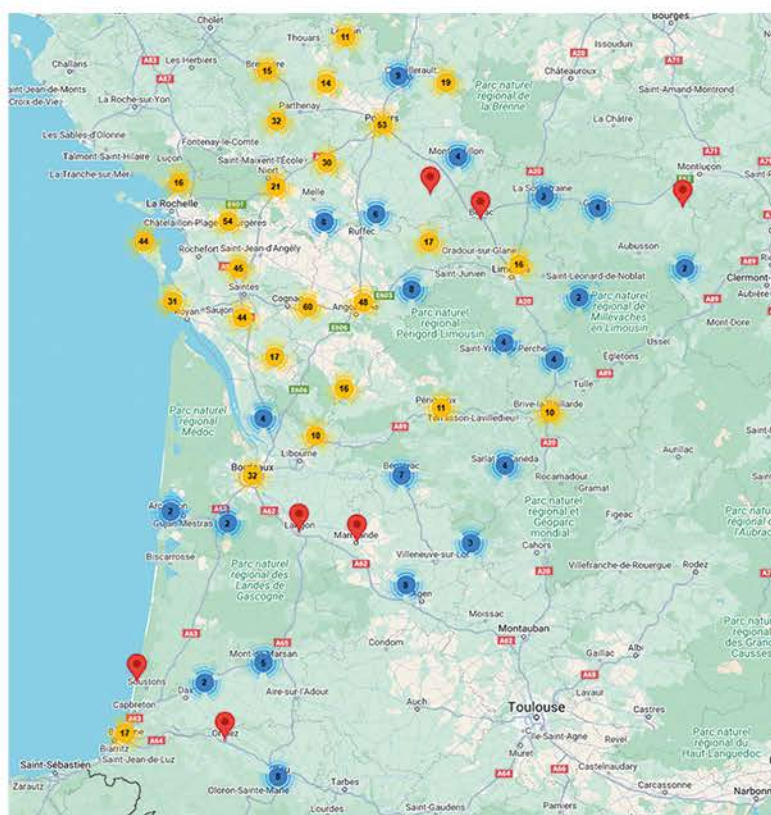
LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL



LE SERVICE LIEUX SCÉNIQUES

L'INVENTAIRE

- 794 lieux recensés (+1%),
- 12 nouvelles entrées dont 9 dues aux contributeurs (CARA, CC de Blaye, Mathias Delqueyroux, CC Vals de Saintonge, Agence Culturelle Dordogne),
- Le taux de mise à jour est de 2,3% (18 fiches m.a.j.).



LE SERVICE LIEUX SCÉNIQUES

LE CONSEIL EN AMÉNAGEMENT

1 dossier terminé :

La Maline (Ile de Ré - 17) recrutement responsable technique effectué

11 dossiers suivis :

Meschers (17), Ruelle (16), la Croisille-sur-Briance (87), Limoges CD 87, Monflanquin (47), Fursac (23), Montmorillon (86), Pons (17), Seignosse (40), Surgères CC Aunis Sud (17), La Tremblade (17)

2 nouveaux dossiers:

- Surgères CC Aunis Sud,
- CC Ile de Ré - La Maline

À noter, des conseils atypiques autour de la transformation énergétique (LED, isolation thermique et acoustique, analyse des usages).

LE SERVICE LIEUX SCÉNIQUES

AUTOUR DU CONSEIL EN AMÉNAGEMENT

- Cartographie (3 cartes réalisées),
- [Ministère de la Culture \(DGCA\)](#) : participation au [Groupe de travail LED](#) avec l'étude d'ATEMIS sur la mutualisation des [LEDs](#) pilotée par [ARVIVA](#),
- [Département de Gironde](#), [Groupe de travail "Low-tech"](#)
- Production d'une fiche d'information à destination des élus des territoires sur les Parcs de matériels scéniques mutualisés en collaboration avec [l'Agence Culturelle Grand Est et l'iddac](#)
- [Iddac](#) : poursuite de la coopération,
- [L'A.](#) : participation au Conseil d'administration,
- [L'OARA](#) : participation au Conseil d'administration,
- [Région Nouvelle-Aquitaine](#) :
 - Participation au comité consultatif du Règlement d'intervention culture,
 - Participation à la réflexion - [Plan LED \(DRAC - Région\)](#),
 - Participation à la rédaction de la feuille de route « [transition écologique de la culture](#) »

LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL



LE SERVICE LIEUX SCÉNIQUES

DES PARTENAIRES EN ACTION

- Ministère de la Culture (DGCA, DRAC Nouvelle-Aquitaine)
- Région Nouvelle-Aquitaine
- Agence Culturelle Nouvelle Aquitaine (l'A.)
- OARA
- Iddac
- Réseau 535
- Agence culturelle départementale Dordogne Périgord
- Département de la Gironde
- CDA Rochefort Océan
- CDA Royan Atlantique



LE SERVICE LIEUX SCÉNIQUES

RÉSEAU NÉO-AQUITAIN DES RESPONSABLES TECHNIQUES DU SPECTACLE VIVANT

- 3 réunions du comité de pilotage,
- Animation de 5 réunions locales (Dax, Neuvic, Guéret, Gujan-Mestras, Poitiers),
- Une réunion plénière à Poitiers au Méta centrée sur la thématique de la transformation écologique du spectacle vivant avec la participation de Valentina Bressant et Amélie Chauveau (<https://info.renart-sv.org/retour-sur-la-pleniere-du-23-octobre-2025/>),
- 188 membres à la fin 2025 (+15%),
- Une plateforme d'échanges numériques (La Régia) active avec plus de 180 publications,
- 14 réunions thématiques sur la formation et la communication.

LA FORMATION

Pour développer l'offre de formation, l'APMAC, via l'entité [APMAC FORMATION](#), produit des cursus de formation et fait appel à des intervenants professionnels en activité et à des organismes de formation partenaires apportant une expertise directement opérationnelle, constamment actualisée en matière de compétences, de pratiques et d'évolutions technologiques.

L'APMAC participe également à des groupes de travail des réseaux emploi-formation.

- Partenariat avec le [GRIM-EDIF / Lyon](#) pour la formation longue de Technicien du spectacle vivant et de l'événementiel niveau [BAC \(9 alternants\)](#) qui s'est poursuivie jusqu'en juillet 2025,
 - Collaboration avec [ARKALYA / Schiltigheim](#) pour les formations [EOS](#) avec la réalisation de 1 session,
 - Sous-traitance pour le [CIAM / Bordeaux \(2 sessions\)](#),
 - 14 formations professionnelles courtes,
- aucune session de formation pour le [Centre National de la Fonction Publique Territoriale \(CNFPT\)](#) dans le cadre du marché avec l'APMAC, les sessions régie plateau initiation et perfectionnement ont été annulées faute de participant. Cependant le marché est toujours en cours d'exécution,
- Participation d'APMAC Formation à la [Fédération des Organismes de Formation de la Culture \(FOFC\)](#),
- Participation aux travaux sur le [Contrat Régional de Filière Métiers de la Culture](#),
 - Chiffre d'affaire [APMAC FORMATION 113 499€ \(-27%\)](#). La baisse est principalement liée à la fin de la formation certifiante en cours d'année et au report de la nouvelle session prévue initialement début septembre.

LA FORMATION

LA FORMATION DE TECHNICIENS DU SPECTACLE VIVANT ET DE L'ÉVÈNEMENTIEL

- Formation par alternance pour l'obtention d'un [titre de niveau 4](#), reconnu par l'Etat (RNCP N°34369 du GRIM),
- Session en cours depuis septembre 2023 et jusqu'en mai 2025 avec [9 alternants \(7 hommes et 2 femmes\)](#), en contrats d'apprentissage ou en contrat de professionnalisation, une rupture de contrat est intervenue en cours de cursus,
- Alternance dans des structures publiques ou privées (théâtres, salles de spectacles, prestataires techniques,
- La nouvelle session prévue initialement en septembre a été reportée en janvier 2026, puis annulée faute d'entreprise pouvant accueillir les candidats.

LA FORMATION COURTE

| Années | Nombre jours | Nombre heures | Nombre stagiaires | Heures stagiaires |
|--------|--------------|---------------|-------------------|-------------------|
| 2023 | 64 | 459 | 94 | 2915 |
| 2024 | 63 | 428 | 161 | 3855 |
| 2025 | 40 | 277 | 106 | 2345 |

LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL



LE PARC MATÉRIEL

LE PARC MATÉRIEL SCÉNIQUE

L'année a débuté avec une grande incertitude fondée sur les baisses massives des soutiens publics au spectacle vivant. En Charente-Maritime, par exemple, l'annonce d'une [diminution de 50% des subventions](#) a mis un coup d'arrêt à certains projets et contraint les autres à réduire les dépenses ce qui a eu un fort impact sur notre activité à Saintes. En revanche le territoire Limousin a mieux résisté, et les efforts menés pour développer le service à Limoges ont porté leurs fruits avec une nette augmentation de l'activité.

- 1328 sorties de matériels et autant de manifestations ont été accompagnées : 652 à Saintes (-4%) et 676 à Limoges (+10%).
- Les prestations techniques ont mobilisé 25 femmes et hommes pendant 3091 heures (-13%) en plus des personnels permanents.
- L'APMAC soutient les lycées et plus particulièrement ceux proposant une option théâtre. A ce titre, un tarif préférentiel leur est appliqué et une convention bipartite est signée avec chaque bénéficiaire (6 en 2025).
- L'accompagnement technique des adhérents est l'un des atouts majeurs de l'équipe professionnelle. Tout au long de l'année, ce sont près de 1000 heures qui sont consacrées, physiquement ou par téléphone, à ce conseil gratuit pour les adhérents.

LES LIEUX DÉDIÉS



LES LIEUX DÉDIÉS



L'AGENCE DE LIMOGES

La dynamique entre les structures présentes se met en place doucement et certaines co-réalisations apparaissent déjà, avec notamment l'accueil conjoint de classes de lycées venant découvrir les métiers de la radio et des techniques du spectacle.

De mars à décembre, les "habitants" du 43 rue Henri Giffard se sont réunis pour porter une candidature au label de Pôle Territorial de Coopération Economique (PTCE), destiné à faire reconnaître la dynamique de coopération et à se doter de moyens pour la développer. La candidature a été déposée le 22 décembre (en attente de réponse).

LES LOCATAIRES

Locataires permanents :

- Médias Beaubreuil et sa radio associative BeaubFM
- Théâtre de l'Union - CDN du Limousin
- Compagnie Cornerstone
- Les Francophonies - Des écritures à la scène

Locataires ponctuels :

- Compagnie ATLATL
- Scène nationale L'Empreinte (Brive-Tulle).



LES LIEUX DÉDIÉS



LE PLATEAU

Le Plateau est dédié à la formation mais aussi à l'accueil de résidences d'artistes. Les dossiers de candidature sont présentés et validés par le Comité d'approbation, organe de gouvernance de l'activité accueil en résidence d'artistes.

Le Plateau a accueilli 22 projets durant 70 jours

Formations, équipes artistiques en résidence pour des répétitions, enregistrements, vidéos... :

- la Cie Arche en Sel
- Cie Abat jour,
- Cie Coyote Minute

Nous observons une baisse des sollicitations pour l'accueil des équipes artistiques qui peut être imputée à la situation économique de nombreux collectifs qui peinent à financer la production de nouveaux spectacles.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



RESPONSABILITÉ SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

En plus de l'acquisition des véhicules électriques, l'APMAC mène une politique de réduction de ses émissions de CO2 en privilégiant l'utilisation du train pour tous les déplacements professionnels. En 2025, les trajets SNCF ont représenté 5953 kms parcourus pour 815 kg de CO2 économisés (données SNCF).

Le choix d'un fournisseur électrique garantissant une production 100% renouvelable a été fait pour le nouveau bâtiment à Limoges. Ce fournisseur alimente également le Plateau depuis 2021 et une étude est en cours pour l'alimentation du siège social à Saintes.

Une attention particulière est apportée aux conditions de travail avec la recherche d'une meilleure adaptation des postes de travail, qui se traduit par l'acquisition d'équipements de bureautique ergonomiques (sièges, claviers, souris, casques) et d'outils d'entretien (balayeuse mécanique, aspirateur).

Le changement du serveur informatique a été l'occasion d'entamer une réflexion sur la responsabilité numérique qui se poursuit avec l'adoption d'applicatifs plus vertueux en terme de protection des données et de préservation des ressources.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



ACTIONS DE COMMUNICATION

2 axes de communication : les adhérents et les partenaires.

1 lettre d'information a été envoyée.

23 envois en nombre portant sur les informations légales, l'arrivée de nouveaux équipements, les sorties de résidences d'artistes...

221 publications sur les réseaux sociaux (7170 vues). Les thèmes abordés sont la réglementation spécifique à notre secteur d'activité, la présentation des métiers, l'actualité de l'association, les formations proposées, le relais d'offres d'emplois...

Le site de l'APMAC continue d'être très consulté avec 101873 visites en 2025. On observe cependant une baisse sensible qui confirme la nécessité de revoir notre stratégie de communication.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



INVESTISSEMENTS

Aucun investissement majeur n'a été réalisé en 2025 hormis le changement du serveur informatique et de l'infrastructure réseau.

La conjoncture nous impose une grande prudence.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



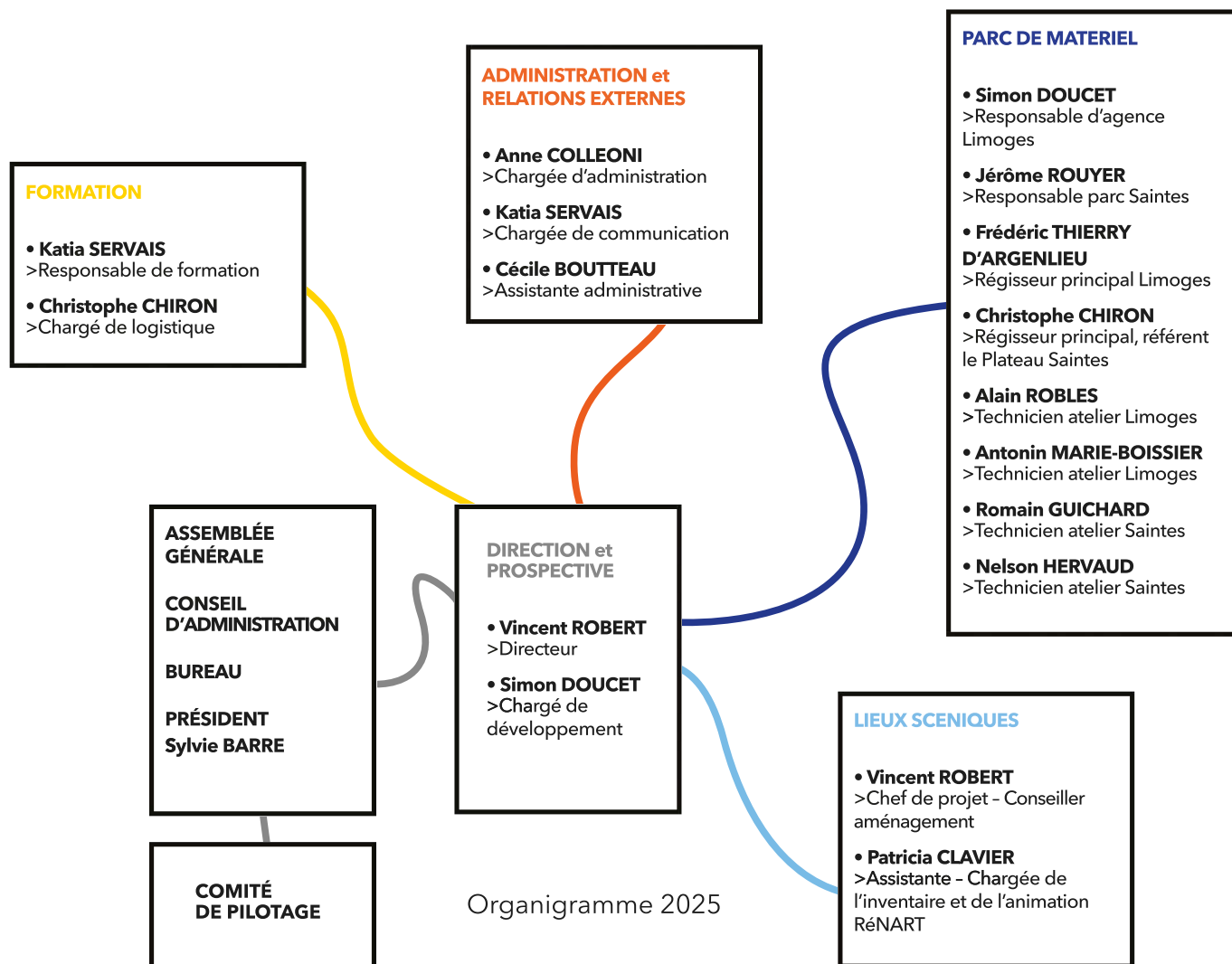
LE PERSONNEL

En 2025 l'ensemble des salariés a pu bénéficier d'au moins une action de formation.

Au total ce sont **730 heures** de formation qui ont été suivies,

Mouvements de personnel :

- Départ à la retraite de Alain Robles, technicien d'atelier (octobre)
- Rupture conventionnelle pour Antonin Marie-Boissier, technicien d'atelier (décembre)
- Démission de Katia Servais, responsable pédagogique (décembre).



LES PROJETS 2026



AGENCE DE LIMOGES

Intensifier la coopération sur le territoire autour du PTCE avec 4 objectifs majeurs :

- Consolider les ressources des coopérateurs, en particulier sur le plan financier,
- Acquérir la maîtrise du foncier,
- Développer et structurer l'emploi culturel,
- Maîtriser la consommation de ressources matérielles et réduire l'empreinte écologique en optimisant l'utilisation des outils et matériels grâce à une mutualisation innovante.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

L'APMAC s'implique dans la transition écologique en mobilisant son expertise et ses réseaux :

- Collecte de données de terrain sur l'impact de la transition LED via un questionnaire sur le réseau REDITEC,
- Mise en œuvre de la feuille de route sur la transition LED avec la participation aux études et aux expérimentations portées par le Ministère de la Culture (DGCA),
- Co-construction de la feuille de route « Transition dans la culture » portée par la Direction de la culture de la Région Nouvelle-Aquitaine.
- Investigations sur le modèle économique pour tendre vers le référentiel de l'Economie de la Fonctionnalité et de la Coopération afin de mieux contrôler la consommation de ressources matérielles. Ces travaux sont accompagnés par 2 consultants, Paul Boulanger - Pikaia (<https://www.pikaia.fr/>), et Sarah Helly - laboratoire Atemis (<https://www.atemis-lir.fr/>).

INVESTISSEMENTS

Étude des travaux nécessaires à l'amélioration des conditions de travail dans les bâtiments de Limoges (drainage du terrain, réfection de la toiture et isolation, désamiantage).

LES PROJETS 2026



PARC DE MATÉRIEL

- Les nouveaux matériels acquis répondent aux besoins des adhérents. Ainsi le parc n'est plus limité par les quantités de matériel mais par la disponibilité des personnels. Une amélioration des processus internes et une meilleure anticipation de la charge de travail vont permettre d'ajuster le niveau de réponse en fonction de la disponibilité des personnels.
- L'APMAC cherche à fidéliser les personnels intermittents en les accompagnant dans leur montée en compétences et en simplifiant la gestion administrative de leur embauche avec un nouveau logiciel qui permet notamment la signature électronique des contrats.

RÉNART

- Poursuite de l'animation de La Régia, plateforme numérique d'échanges et de collaborations,
- Organisation de 5 réunions locales et d'une plénière prévue à l'automne (lieu à définir),
- Développement du lien avec le réseau national de responsables techniques REDITEC,
- Travaux des 2 commissions thématiques Formation et Communication suite aux échanges de la Plénière d'octobre 2025.

FORMATION

Consolidation de l'offre de formations courtes (CNFPT, intra-entreprises),
Poursuite des participations aux travaux des réseaux emploi-formation (AFDAS/FRANCE TRAVAIL, CRF, NEO-TERRA).

PERSONNEL

- Mise en place d'une nouvelle organisation du service administratif prenant en compte le non-remplacement du poste de secrétaire de direction,
- Poursuite d'un plan de formation ambitieux pour s'adapter aux évolutions du projet de l'APMAC.
- Accueil d'un chargé de coordination pédagogique, Jérôme Rendu arrivé le 2 février 2026,
- Accueil d'un chef d'atelier à Limoges, Kevin Arquille arrivé le 2 février 2026,
- Recrutement d'un technicien polyvalent du spectacle vivant, en cours

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



L'APMAC est une association soutenue par la Ville de Saintes, la Communauté d'Agglomération de Saintes, le Département de la Charente-Maritime, le Département de la Haute-Vienne et la Région Nouvelle-Aquitaine.

Merci aux élu(e)s et technicien(ne)s de ces collectivités pour la qualité des échanges.

APMAC

Siège social : 21 rue de l'abattoir - 17100 Saintes
Agence de Limoges : 43 rue Henri Giffard- 87280 Limoges

www.apmac.fr



design @I.Decoux